

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

N° W21-633302

77420

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 0070001

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHEMCHI

MAHJOUBA veuve BALLACHI

Date de naissance : 1949

Adresse : Jamila 2 Rue 17 n° 62 CD

(Casablanca)

Tél. : 0660671007

Total des frais engagés : 548,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/07/2022

Nom et prénom du malade : CHEMCHI manjoubat

Age: 1949

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



08 JUIL. 2021

Le :

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2015/05/22 2.	Op	1	250 DM	INP : 088123456789 Mokbel M.D. 01/01/2015 - 31/12/2015 01/01/2016 - 31/12/2016 01/01/2017 - 31/12/2017 01/01/2018 - 31/12/2018 01/01/2019 - 31/12/2019 01/01/2020 - 31/12/2020 01/01/2021 - 31/12/2021 01/01/2022 - 31/12/2022 01/01/2023 - 31/12/2023 01/01/2024 - 31/12/2024 01/01/2025 - 31/12/2025 01/01/2026 - 31/12/2026 01/01/2027 - 31/12/2027 01/01/2028 - 31/12/2028 01/01/2029 - 31/12/2029 01/01/2030 - 31/12/2030

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

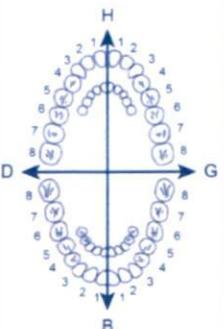
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

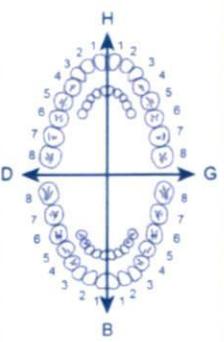


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CŒFFICIENT
DES TRAVAUX

1

MONTANTS DES SOINS

1

DEBUT
D'EXECUTION

1

FIN
D'EXECUTION

1

COEFFICIENT
DES TRAVAIL

1

MONTANTS DES SOINS

1

DATE DU
DEVIS

1

DATE DE
L'EXECUTION

1

Dr. Mohamed MOKRI
NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie des maladies du crâne,
Système nerveux et de la colonne vertébrale.
Traitement de l'épilepsie
Electroencéphalographie

Ex. Médecin principal à l'hôpital Mohamed 5 - Meknès
Ex. Praticien au CHU Ibn Rochd - Casablanca



الدكتور محمد المكري

أخصاصي في جراحة وأمراض الرأس،
الأعصاب و العمود الفقري
علاج داء الصرع (الكبار والصغار)
التخطيط الكهربائي للدماغ

طبيب رئيسي سابق بمستشفى محمد الخامس - مكناس
جراح سابق بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le : 02-06-2021.....

chemchi Mohjuba :

29800

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi M'ed Ben Abdellah
Noire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 050697

Madopar 250

1/4 × 10

1/4-

1/4-

1/4

1/4

BADI
Dokhla
Djemaâ
Casablanca
Maroc
Tél: 0522.551.092
Fax: 0522.551.092
E-mail: mokri.mohamed@orange.ma

P.HARMACIE BADI
Tél: 0522.551.092
Fax: 0522.551.092
E-mail: acima.sidi.othmane@orange.ma

Dr. MOUKRI Mohamed
Dr. NEUROCHIRURGIEN
Dr. Mokri Mohamed
Tél: 0522.551.092
Fax: 0522.551.092
E-mail: mokri.mohamed@orange.ma

شارع محمد بوزيان، إقامة فريحتين، عمارة 4 ، شقة 2- الطابق الاول، سيدى عثمان - الدار البيضاء - (قرب أسيما سيدى عثمان)

Bd. Mohamed Bouziane Résidence Farhatine, Imm.4 Appt.2
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)

Tél.: 0522.551.092

GSM.: 0667.125.796